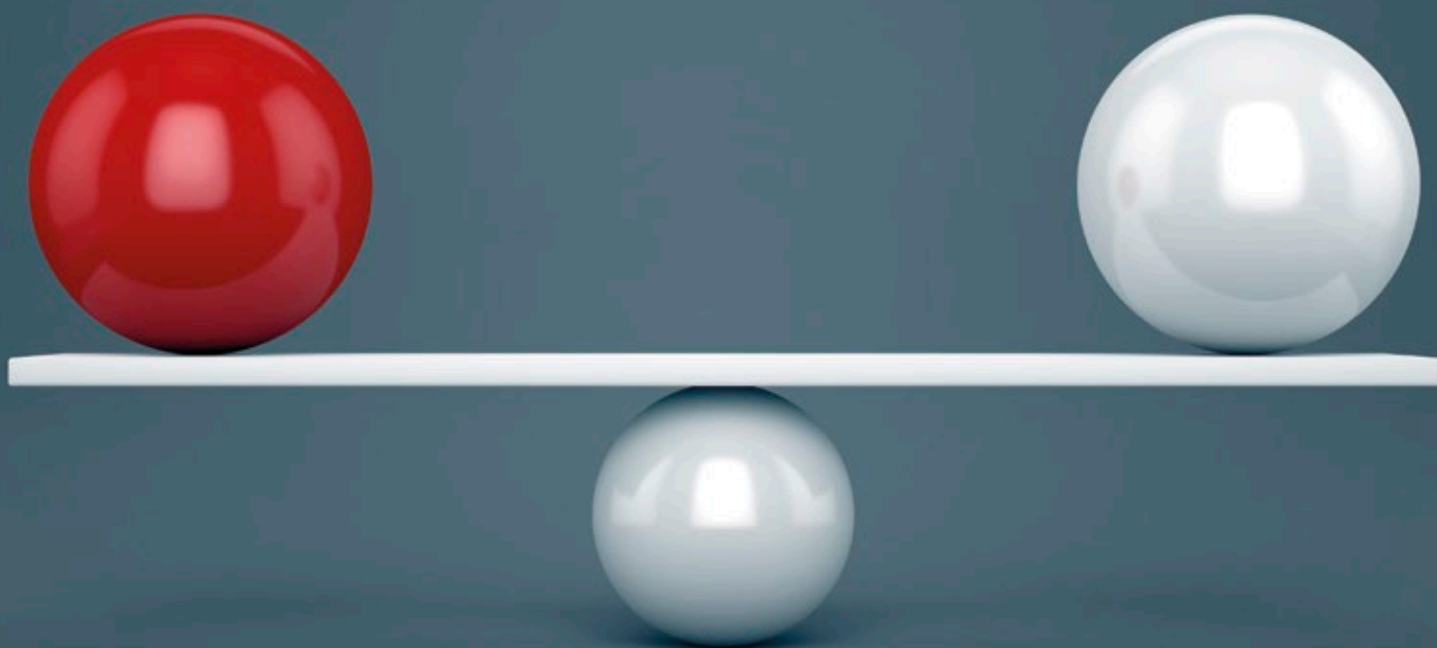


# Rapport financier

## 2019



**Croix-Rouge vaudoise**

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

Rue Beau-Séjour 9-13, CP 5683 – CH-1002 Lausanne

Tél. 021 340 00 70 – Fax 021 320 66 73

<http://www.croixrougevaudoise.ch>

e-mail: [info@croixrougevaudoise.ch](mailto:info@croixrougevaudoise.ch)







# Comptes annuels 2019

**Croix-Rouge vaudoise**

Le rapport financier 2019 est disponible sur le site internet de la Croix-Rouge vaudoise  
<https://www.croixrougevaudoise.ch>



## Bilan au 31.12.

| en CHF                                             | Précision<br>chiffre annexe | 2019                | 2018                |
|----------------------------------------------------|-----------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>ACTIFS</b>                                      |                             |                     |                     |
| Liquidités                                         | 1                           | 2 409 477.44        | 966 388.70          |
| Liquidités « Mimosa »                              |                             | 94 067.75           | 47 290.80           |
| Créances résultant de livraisons et de prestations | 2                           | 464 155.20          | 246 682.25          |
| ./.. Du croire                                     |                             | (27 180.50)         | (25 768.18)         |
| Autres créances                                    |                             | 44 491.75           | 12 927.05           |
| Impôt anticipé                                     |                             | 2 960.05            | 4 102.25            |
| Dépôts                                             |                             | 668.05              | 771.65              |
| Stocks                                             |                             | 2 436.90            | 2 504.05            |
| Actifs de régularisation                           | 3                           | 326 894.35          | 286 998.87          |
| <b>Actifs circulants</b>                           |                             | <b>3 317 970.99</b> | <b>1 541 897.44</b> |
| Immobilisations corporelles                        | 4a                          |                     |                     |
| - Mobilier et installations                        |                             | 26 550.69           | 48 097.49           |
| - Infrastructure                                   |                             | 49 646.12           | 27 577.51           |
| - Véhicule                                         |                             | 1.00                | 1.00                |
| - Aménagements                                     |                             | 6 617.69            | 88 159.92           |
| - Terrains                                         |                             | 1.00                | 1.00                |
| Immobilisations financières                        | 4b                          |                     |                     |
| - Portefeuille de titres et métaux précieux        |                             | -                   | 871 198.12          |
| - Garanties de loyers                              |                             | 20 417.95           | 20 415.95           |
| <b>Actifs immobilisés</b>                          |                             | <b>103 234.45</b>   | <b>1 055 450.99</b> |
| <b>TOTAL ACTIFS</b>                                |                             | <b>3 421 205.44</b> | <b>2 597 348.43</b> |
| <b>PASSIFS</b>                                     |                             |                     |                     |
| Dettes à court terme                               | 5                           | 241 946.65          | 333 150.75          |
| Dettes financières à court terme                   | 6                           | -                   | 332 491.65          |
| Passifs de régularisation                          | 7                           | 144 194.10          | 157 827.90          |
| Provision à court terme                            | 8                           | 93 880.73           | 135 874.83          |
| <b>Capitaux de tiers à court terme</b>             |                             | <b>480 021.48</b>   | <b>959 345.13</b>   |
| Dettes financières à long terme                    | 9                           | 200 000.00          | 200 000.00          |
| <b>Capitaux de tiers à long terme</b>              |                             | <b>200 000.00</b>   | <b>200 000.00</b>   |
| Capital des fonds                                  |                             | 866 710.35          | 621 753.95          |
| <b>Capital des fonds</b>                           | 10                          | <b>866 710.35</b>   | <b>621 753.95</b>   |
| Capital de base                                    |                             | 172 821.96          | 172 821.96          |
| Capital lié                                        |                             | 154 384.55          | 182 602.45          |
| Capital libre                                      |                             | 1 547 267.10        | 460 824.94          |
| <b>Capital de l'organisation</b>                   | 11                          | <b>1 874 473.61</b> | <b>816 249.35</b>   |
| <b>TOTAL PASSIFS</b>                               |                             | <b>3 421 205.44</b> | <b>2 597 348.43</b> |



# Compte d'exploitation

| en CHF                                                                    | Précision<br>chiffre annexe | 2019                  | 2018                  |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>PRODUITS</b>                                                           |                             |                       |                       |
| Produits de dons et de campagnes de recherche de fonds                    |                             | 3 044 806.08          | 1 589 972.95          |
| Ventes de marchandises                                                    |                             | 147 956.45            | 187 433.76            |
| Produits de prestations de service                                        |                             | 1 747 789.31          | 1 850 995.38          |
| Contributions des pouvoirs publics                                        |                             | 3 764 731.50          | 3 590 048.65          |
| Contributions d'œuvres d'entraide                                         |                             | 80 051.10             | 144 994.77            |
| <b>Produits d'exploitation</b>                                            | <b>12</b>                   | <b>8 785 334.44</b>   | <b>7 363 445.51</b>   |
| <b>CHARGES</b>                                                            |                             |                       |                       |
| Charges pour dons et campagnes de recherche de fonds                      | 15                          | (311 507.96)          | (235 708.50)          |
| Achats de marchandises                                                    | 14                          | (14 975.05)           | (21 203.67)           |
| Prestations, aide matérielle                                              | 14                          | (99 169.38)           | (106 546.98)          |
| Charges de personnel                                                      | 13                          | (5 870 711.60)        | (6 100 138.97)        |
| Autres charges d'exploitation                                             | 16                          | (1 188 928.00)        | (1 209 453.58)        |
| <b>Charges d'exploitation</b>                                             |                             | <b>(7 485 291.99)</b> | <b>(7 673 051.70)</b> |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                            |                             | <b>1 300 042.45</b>   | <b>(309 606.19)</b>   |
| Amortissements sur immobilisations corporelles                            | 4a                          | (143 562.17)          | (136 731.12)          |
| Résultat financier                                                        | 17                          | 139 822.59            | (95 165.13)           |
| Résultat exceptionnel                                                     | 18                          | 6 877.79              | 87 596.94             |
| <b>Résultat avant variation du capital des fonds et de l'organisation</b> |                             | <b>1 303 180.66</b>   | <b>(453 905.50)</b>   |
| Dotations au capital des fonds                                            | 20                          | (365 760.00)          | (297 118.60)          |
| Prélèvements au capital des fonds                                         | 20                          | 120 803.60            | 301 230.10            |
| <b>Résultat avant variation du capital de l'organisation</b>              |                             | <b>1 058 224.26</b>   | <b>(449 794.00)</b>   |
| Dotations au capital de l'organisation                                    | 20                          | (1 649 960.50)        | (430 636.00)          |
| Prélèvements au capital de l'organisation                                 | 20                          | 427 178.40            | 532 443.70            |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                                             |                             | <b>(164 557.84)</b>   | <b>(347 986.30)</b>   |



## Tableau de financement

Le tableau de financement complète le bilan et le compte d'exploitation en donnant des indications supplémentaires sur les processus d'investissements et de financement ainsi que sur l'évolution de la situation financière de l'Association cantonale vaudoise.

| en CHF                                                                | Précision<br>chiffre annexe | 2019                | 2018                |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------------------|---------------------|
| Résultat avant variation du capital de l'organisation                 | 20                          | 1 058 224.26        | (449 794.00)        |
| Variation du capital des fonds                                        |                             | 244 956.40          | (4 111.50)          |
| Amortissements                                                        | 4a                          |                     |                     |
| - Mobilier et infrastructure                                          |                             | 62 019.94           | 55 385.16           |
| - Aménagements/terrains                                               |                             | 81 542.23           | 81 345.96           |
| Attribution/(dissolution) de ducroire                                 |                             | 1 412.32            | (4 710.80)          |
| (Plus-value) / moins-value sur les titres et les garanties            | 17                          | (152 987.46)        | 72 971.38           |
| (Augmentation) / diminution titres                                    |                             | 0.00                | 0.00                |
| (Augmentation) / diminution créances                                  |                             | (217 472.95)        | (81 780.45)         |
| (Augmentation) / diminution dépôts                                    |                             | 103.60              | 621.90              |
| (Augmentation) / diminution impôt anticipé                            |                             | 1 142.20            | (1 437.85)          |
| (Augmentation) / diminution stocks                                    |                             | 67.15               | 205.40              |
| (Augmentation) / diminution autres créances                           |                             | (31 564.70)         | 1 827.43            |
| (Augmentation) / diminution actifs de régularisation                  |                             | (39 895.48)         | (7 302.97)          |
| Augmentation / (diminution) dettes à court terme                      |                             | (91 204.10)         | 42 697.27           |
| Augmentation / (diminution) passifs de régularisation                 |                             | (13 633.80)         | 30 347.56           |
| Augmentation / (diminution) provision à court terme                   |                             | (41 994.10)         | (5 508.92)          |
| <b>Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation</b>         | <b>19</b>                   | <b>860 715.51</b>   | <b>(269 244.43)</b> |
| (Investissements) / désinvestissements placements financiers          |                             | 1 024 183.58        | 0.00                |
| (Investissements) / désinvestissements immobilisations corporelles    | 4a                          | (62 541.75)         | (42 171.70)         |
| (Investissements) / désinvestissements immobilisations s/exploitation | 4a                          | 0.00                | (4 846.50)          |
| <b>Flux financiers provenant de l'activité d'investissement</b>       | <b>19</b>                   | <b>961 641.83</b>   | <b>(47 018.20)</b>  |
| Augmentation / (diminution) dettes financières à court terme          |                             | (332 491.65)        | 332 491.65          |
| Augmentation / (diminution) dettes financières à long terme           |                             | 0.00                | 0.00                |
| <b>Flux financiers provenant de l'activité de financement</b>         |                             | <b>(332 491.65)</b> | <b>332 491.65</b>   |
| <b>Total flux financiers</b>                                          | <b>19</b>                   | <b>1 489 865.69</b> | <b>16 229.02</b>    |
| Disponibilités au 1er janvier                                         |                             | 1 013 679.50        | 997 450.48          |
| Disponibilités au 31 décembre                                         |                             | 2 503 545.19        | 1 013 679.50        |
| <b>Variation des disponibilités</b>                                   | <b>19</b>                   | <b>1 489 865.69</b> | <b>16 229.02</b>    |



## Tableau de variation du capital

Le tableau de variation du capital présente les dotations en moyens ressortissant au capital des fonds et au capital de l'organisation, leur utilisation et leur niveau.

Le capital des fonds comprend les moyens à affectation déterminée pour des prestations de services.

Le capital de l'organisation regroupe les moyens relevant du financement propre, sans limitation d'utilisation par des tiers.

| en CHF                                 | Explications<br>Lettre | Existant<br>initial<br>01.01.2019 | Rentrées            | Résultat de<br>l'exercice | Sorties             | Existant<br>final<br>31.12.2019 |
|----------------------------------------|------------------------|-----------------------------------|---------------------|---------------------------|---------------------|---------------------------------|
| <b>Capital des fonds</b>               |                        |                                   |                     |                           |                     |                                 |
| - Fonds affectés jeunesse              |                        | 50 000.00                         |                     |                           |                     | 50 000.00                       |
| - Fonds affectés aide à la famille     |                        | 352 813.30                        | 22 310.00           |                           | (19 310.00)         | 355 813.30                      |
| - Fonds affectés travaux               |                        | 24 874.15                         |                     |                           | (15 228.80)         | 9 645.35                        |
| - Fonds affectés informatique          |                        | 27 859.60                         | 259 400.00          |                           | (36 540.40)         | 250 719.20                      |
| - Fonds affectés social et bénévolat   |                        | 134 609.30                        | 73 050.00           |                           | (20 680.45)         | 186 978.85                      |
| - Fonds affectés péréquation réseau L  |                        | 31 597.60                         |                     |                           | (26 963.60)         | 4 634.00                        |
| - Fonds affectés demande individuelle  |                        | 0.00                              | 11 000.00           |                           | (2 080.35)          | 8 919.65                        |
| <b>Total Capital des fonds</b>         |                        | <b>621 753.95</b>                 | <b>365 760.00</b>   |                           | <b>(120 803.60)</b> | <b>866 710.35</b>               |
| <b>Capital de l'organisation</b>       |                        |                                   |                     |                           |                     |                                 |
| <b>Capital de base</b>                 |                        | 172 821.96                        |                     |                           |                     | 172 821.96                      |
| - Fonds liés 2ème pilier               |                        | 87 480.15                         |                     |                           |                     | 87 480.15                       |
| - Fonds liés support                   |                        | 35 384.00                         | 3 000.00            |                           |                     | 38 384.00                       |
| - Fonds liés fondations                |                        | 11 080.00                         |                     |                           | (8 040.00)          | 3 040.00                        |
| - Fonds liés structure CRV             |                        | 20 158.30                         |                     |                           | (13 677.90)         | 6 480.40                        |
| - Fonds liés Croix-Rouge suisse        |                        | 28 500.00                         |                     |                           | (9 500.00)          | 19 000.00                       |
| <b>Capital lié</b>                     |                        | 182 602.45                        | 3 000.00            |                           | (31 217.90)         | 154 384.55                      |
| <b>Capital libre</b>                   |                        | 460 824.94                        | 1 646 960.50        | (164 557.84)              | (395 960.50)        | 1 547 267.10                    |
| <b>Total Capital de l'organisation</b> |                        | <b>816 249.35</b>                 | <b>1 649 960.50</b> | <b>(164 557.84)</b>       | <b>(427 178.40)</b> | <b>1 874 473.61</b>             |



# Annexe aux comptes annuels

## Principes de comptabilité et de présentation des comptes

Les comptes annuels de l'Association Croix-Rouge vaudoise sont présentés en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, le guide Harmonisation des comptabilités des AC CR, les standards de la Fondation ZEWO, le droit suisse ainsi qu'avec les dispositions des Statuts de l'organisation.

Le présent document restitue une image fidèle, c'est-à-dire conforme aux conditions réelles, de la situation de la fortune, des finances et des résultats de l'Association Croix-Rouge vaudoise. Les bases d'évaluation générales selon le cadre conceptuel des SWISS GAAP RPC s'appliquent en l'espèce.

## Organisations poursuivant des buts similaires :

- Croix-Rouge Suisse (CRS)
- Fondation Humanitaire de la Croix-Rouge suisse (FAH)
- Association Vaudoise d'Aide et de Soins A Domicile (AVASAD)
- Pro Senectute Vaud (PSV)
- Caritas Vaud (CVD)
- Pro Infirmis Vaud (PIVD)
- Association Vaudoise Des Etablissements Médico-Sociaux (AVDEMS)
- Association Suisse du Mimosa du Bonheur (ASMB)
- Service De l'Emploi (SDE)
- Service de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education de la Ville de Lausanne
- DIRection de l'Insertion et des Solidarités (DIRIS)
- Direction Générale de la Santé (DGS)
- Service de Prévoyance et Aide Sociale (SPAS)
- Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE)
- Service de Protection de la Jeunesse (SPJ)
- Unité de Pilotage des Prestations Educatives Contractualisées (UPPEC)
- Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
- Office de l'Assurance Invalidité (OAI)
- Association pour la Sante et la Sécurité du Travail, Secteur des Affaires Sociales, Québec (ASSTSAS)
- Bureau Cantonal d'Intégration (BCI)

## Bilan

### <sup>1)</sup> Liquidités :

Ces dernières sont composées des comptes de chèques postaux et bancaires ainsi que des caisses des Antennes régionales. Tous les montants sont tenus en CHF uniquement et ne font pas l'objet d'une conversion en fin d'exercice.





## 2) Créances – débiteurs :

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Ces dernières représentent les factures des prestations relatives aux différents Secteurs de l'Institution qui n'ont pas encore été encaissées en fin d'année.

## 3) Actifs de régularisation :

Les montants d'actifs de régularisation de CHF 326'894.35 (CHF 286'999.- en 2018) sont principalement composés de subventions à percevoir encore pour l'exercice 2019 dont CHF 220'606.30 (CHF 164'205.- en 2018) de la part de collectivités publiques et CHF 34'916.00 (CHF 96'780.- en 2018) de la part d'organisations poursuivant des buts similaires. Le solde représente des factures déjà honorées pour l'exercice 2020 ainsi que des produits divers à recevoir pour l'exercice 2019.

## 4a) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Les immobilisations sont amorties de façon linéaire avec comme base les durées d'amortissement suivantes :

Mobilier et installations 4 ans  
Infrastructure de bureau 3 ans  
Véhicule 5 ans  
Aménagements sur la base des baux à loyer

## Tableau des immobilisations

| en CHF                              | Mobilier<br>Installations | Infrastructure<br>bureau | Véhicule    | Aménagements<br>et Terrains | Total             |
|-------------------------------------|---------------------------|--------------------------|-------------|-----------------------------|-------------------|
| Valeur brute au 01.01.2019          | 394 544.50                | 1 272 988.65             | 38 024.85   | 1 232 546.50                | 2 938 104.50      |
| Investissements 2019                | 5 283.00                  | 57 258.75                | 0.00        | 0.00                        | 62 541.75         |
| Valeur brute au 31.12.2019          | 399 827.50                | 1 330 247.40             | 38 024.85   | 1 232 546.50                | 3 000 646.25      |
| Fonds d'amortissement au 01.01.2019 | 346 447.01                | 1 245 411.14             | 38 023.85   | 1 144 385.58                | 2 774 267.58      |
| Amortissements 2019                 | 26 829.80                 | 35 190.14                | 0.00        | 81 542.23                   | 143 562.17        |
| Fonds d'amortissement au 31.12.2019 | 373 276.81                | 1 280 601.28             | 38 023.85   | 1 225 927.81                | 2 917 829.75      |
| <b>Valeur nette au 31.12.2019</b>   | <b>26 550.69</b>          | <b>49 646.12</b>         | <b>1.00</b> | <b>6 618.69</b>             | <b>82 816.50</b>  |
| <b>Valeur nette au 01.01.2019</b>   | <b>48 097.49</b>          | <b>27 577.51</b>         | <b>1.00</b> | <b>88 160.92</b>            | <b>163 836.92</b> |

Les investissements inférieurs à CHF 500.00 ne sont pas activés.

La rubrique « Aménagements » comprend les aménagements effectués dans les locaux sis à Lausanne (Beau-Séjour) ainsi que ceux de l'Antenne régionale d'Aigle et de la Garderie les Koalas.

La valeur d'assurance incendie mobilière : CHF 1'177'000.00 au 31.12.2018  
CHF 1'177'000.00 au 31.12.2019

A la suite d'un legs institué au nom de la Croix-Rouge vaudoise, des terrains agricoles situés à Breteigny ont été reçus comme donation en nature. Ils ont fait l'objet d'une inscription au bilan à CHF 1.- pour mémoire. La Croix-Rouge vaudoise encaisse un montant de CHF 1'475.00/an au titre de location des terrains.



**4b) Immobilisations financières :**

Le portefeuille de titres ainsi que le dépôt de métaux précieux ont été vendus durant l'exercice 2019. Un montant de CHF 20'417.95 (CHF 20'416.- en 2018) est bloqué sur quatre comptes de garantie de loyers

**5) Dettes à court terme :**

Ce montant se compose principalement de charges de fournisseurs et de charges sociales à payer pour CHF 241'946.65 (CHF 333'151.- en 2018).

**6) Dette financière à court terme :**

Une ligne de crédit d'un montant de CHF 500'000.00, accordée par la Banque Cantonale Vaudoise, au taux d'intérêt de 3.90 % l'an et 0.25 % de commission par trimestre est toujours en vigueur. Il n'existe pas d'autre limite de crédit.

**7) Passifs de régularisation :**

Les montants de passifs de régularisation sont principalement composés de factures des prestations de formation pour l'année 2020 déjà encaissées et facturées en 2019 pour un montant de CHF 54'827.00 (CHF 85'475.- en 2018), des frais provisionnés concernant l'audit des comptes 2019 pour un montant de CHF 13'000.00 (CHF 15'500.- en 2018), le solde de CHF 76'367.10 (CHF 56'853.- en 2018) représentant des charges d'exploitation ainsi que le solde de diverses subventions à rembourser de l'exercice 2019.

**8) Provision à court terme**

La provision pour heures supplémentaires et vacances a été diminuée de CHF 41'994.10 au 31 décembre 2019 (diminuée de CHF 5'509.- en 2018). Au 31 décembre 2019, cette provision représente un montant de CHF 93'880.73 (CHF 135'875.- en 2018). La provision pour heures supplémentaires et vacances est comprise dans la masse salariale brute dans le compte d'exploitation.

**9) Dettes financière à long terme :**

La valeur correspond à un crédit de CHF 200'000.00 accordé par la Croix-Rouge suisse en date du 19 janvier 2009, d'une durée de 12 mois, puis reconduit pour 2 ans en 2011, pour 3 ans en 2013, 2016 et 2019 (échéance au 31.12.2021) au taux de 1,50 %.

**10) Capital des fonds :**

Ce dernier fait état des fonds affectés spécialement à des prestations ou projets de l'Institution (cf. tableau de variation du capital).

**11) Capital de l'organisation :**

Ce dernier présente les moyens relevant du financement propre de l'organisation, sans limitation d'utilisation. Il est composé du capital de base, du capital lié ainsi que du capital libre.



## Compte d'exploitation

### 12) Produits d'exploitation :

L'Institution est financée à raison de

- 34.66 % par le biais de ses recherches de fonds annuelles (21.59 % en 2018) dont 2.15 % concernant les campagnes de recherches de fonds en collaboration avec le service de « Fundraising » de la Croix-Rouge suisse (2.62 % en 2018),
- de 21.58 % relatif à la facturation de ses prestations (27.68 % en 2018),
- de 42.85 % par les pouvoirs publics (Communes, Cantons et Confédération) (48.76 % en 2018)
- et le solde de 0.91 % relatif aux produits des œuvres d'entraide (1.97 % en 2018).

Les revenus d'exploitation se décomposent comme suit :

| Produits de dons et campagne de recherches de fonds | en CHF | 2019                | 2018                |
|-----------------------------------------------------|--------|---------------------|---------------------|
| Dons                                                |        | 2 023 478.89        | 655 945.35          |
| Campagnes de recherche de fonds                     |        | 189 040.34          | 192 738.90          |
| Cotisations annuelles (membres)                     |        | 794 826.50          | 721 503.00          |
| Cotisations sur prestations                         |        | 15 720.00           | 17 100.00           |
| Legs et héritage                                    |        | 21 740.35           | 2 685.70            |
| <b>Total</b>                                        |        | <b>3 044 806.08</b> | <b>1 589 972.95</b> |
| Dont revenus à affectation limitée                  |        | 365 760.00          | 297 118.60          |
| Dont revenus à affectation libre                    |        | 2 679 046.08        | 1 292 854.35        |

| Produits de prestations de services - ventes marchandises | en CHF | 2019                | 2018                |
|-----------------------------------------------------------|--------|---------------------|---------------------|
| Social et Bénévolat                                       |        | 315 259.80          | 331 691.38          |
| Formation                                                 |        | 916 333.05          | 1 011 634.10        |
| Aide aux Familles                                         |        | 511 778.21          | 503 308.10          |
| Ventes de marchandises                                    |        | 147 956.45          | 187 433.76          |
| Divers prestations administratives                        |        | 4 418.25            | 4 361.80            |
| <b>Total</b>                                              |        | <b>1 895 745.76</b> | <b>2 038 429.14</b> |

| Contributions des pouvoirs publics   | en CHF | 2019                | 2018                |
|--------------------------------------|--------|---------------------|---------------------|
| Communes                             |        | 483 480.00          | 484 346.00          |
| Canton                               |        | 2 566 757.50        | 2 427 125.00        |
| Confédération (yc LAVS art. 101 bis) |        | 714 494.00          | 678 577.65          |
| <b>Total</b>                         |        | <b>3 764 731.50</b> | <b>3 590 048.65</b> |

| Contributions d'œuvres d'entraide, d'institutions | en CHF | 2019             | 2018              |
|---------------------------------------------------|--------|------------------|-------------------|
| Croix-Rouge suisse                                |        | 55 038.30        | 105 344.77        |
| Autres œuvres d'entraide                          |        | 25 012.80        | 39 650.00         |
| <b>Total</b>                                      |        | <b>80 051.10</b> | <b>144 994.77</b> |

|                                          |  |                     |                     |
|------------------------------------------|--|---------------------|---------------------|
| <b>Total des produits d'exploitation</b> |  | <b>8 785 334.44</b> | <b>7 363 445.51</b> |
|------------------------------------------|--|---------------------|---------------------|



### 13) Charges du personnel :

La masse salariale du personnel auxiliaire (Secteur Santé et Aide aux Familles) correspond à 10.09 % du total des salaires du personnel (10.79 % en 2018).

Elles comprennent les autres frais du personnel qui correspondent aux charges sociales patronales, aux indemnités kilométriques reversées aux chauffeurs bénévoles du Service des Transports ainsi qu'au personnel auxiliaire, aux frais de repas de la garderie, aux indemnités liées à l'accueil des civilistes durant l'année, aux frais de déplacement du personnel infirmier et de formation ainsi qu'à la formation continue et au perfectionnement du personnel de l'Institution (yc les bénévoles), selon les dispositions en vigueur et annexées au Statut du personnel. Les salaires comprennent un montant de CHF 455'210.00 pour l'organe de direction. (CHF 489'087.- en 2018).

Les activités de l'Association cantonale vaudoise sont fournies dans une large mesure par des bénévoles. Les prestations concernées sont principalement le service d'aide et d'accompagnement ainsi que le service des transports. La valorisation de ces activités, à un taux horaire de CHF 28.-/h représente un montant de CHF 1'161'524.00 (CHF 1'215'480.- en 2018)

|                                                  |        | 2019         | 2018         |
|--------------------------------------------------|--------|--------------|--------------|
| Heures Bénévoles                                 | heures | 41 483.00    | 43 410.00    |
| Valorisation des heures bénévoles à CHF 28.- CHF | en CHF | 1 161 524.00 | 1 215 480.00 |

### Engagement de prévoyance

Les collaborateurs de la Croix-Rouge vaudoise sont assurés contre les conséquences économiques de l'âge, de l'invalidité et du décès auprès d'AVENA, Fondation Banque Cantonale Vaudoise 2<sup>ème</sup> pilier. Il s'agit d'une fondation collective dotée d'un plan en primauté des cotisations, selon lequel les employés versent des cotisations définies et l'employeur finance la différence entre la contribution totale et les contributions des employés. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées.

### Avantages (actifs) / engagements (passifs) économiques et charges de prévoyance

|                                                                                                                         |     | 2019       | 2018       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|------------|------------|
| Degré de couverture selon art. 44 OPP 2 %                                                                               |     | 1)         | 1)         |
| Avantage économique de la CRV                                                                                           |     | aucun      | aucun      |
| Variation par rapport à l'année précédente / différence enregistrée avec effet sur le résultat de l'exercice sous revue | CHF | 0          | 0          |
| Cotisations ajustées à la période                                                                                       | CHF | 0          | 0          |
| Charges de prévoyance incluses dans les charges sociales                                                                | CHF | 403'077.40 | 432'490.25 |

Le Conseil de Fondation AVENA, Fondation Banque Cantonale Vaudoise 2<sup>ème</sup> pilier, a approuvé les comptes annuels 2018, présentés conformément à la recommandation SWISS GAAP RPC 26. Au moment de l'établissement des présents comptes, les comptes annuels 2019 AVENA, Banque Cantonale Vaudoise 2<sup>ème</sup> pilier n'étaient pas encore disponibles (disponibles en juin 2020).

1) S'agissant d'une fondation collective, la caisse de prévoyance de la Croix-Rouge vaudoise ne dispose pas d'un degré de couverture propre.

A noter qu'AVENA, Fondation Banque Cantonale Vaudoise 2<sup>ème</sup> pilier applique un tarif net sans participation aux excédents.



**14) Charges sur prestations :**

Depuis 71 ans, la Croix-Rouge vaudoise participe activement, au sein de l'Association Suisse du Mimosa du Bonheur, à la vente annuelle de Mimosa afin de récolter des fonds qui pourront être ainsi reversés en aide directe aux enfants défavorisés du Canton de Vaud.

En 2019, c'est un montant CHF 46'973.75 (CHF 50'737.- en 2018) qui a été reversé en faveur des enfants.

Enfin, le Secteur Formation utilise du matériel pédagogique en adéquation avec les normes édictées pour un coût total en 2019 de CHF 23'258.35 (CHF 28'894.- en 2018).

**15) Charges membres et recherches de fonds :**

L'Institution, par le biais d'un contrat national, collabore avec une société de recrutement de membres. Une commission est rétrocédée annuellement à cette dernière pour le recrutement et la gestion de ceux-ci.

En 2019, ce sont les Districts de Nyon, Morges, l'Ouest lausannois et le Gros de Vaud qui ont été sollicités.

Parallèlement et depuis 2017, l'Institution a procédé à des mailings de recherche de fonds en collaboration avec le Service de « Fundraising » de la Croix-Rouge suisse. Un article est annexé à chaque campagne, permettant de sensibiliser les donateurs aux prestations de l'Institution. En 2019, cinq mailings ont été effectués. Les charges 2019 présentent un montant de CHF 102'667.96 (CHF 108'840.- en 2018).

**16) Autres charges d'exploitation**

**◦ Frais des locaux**

Les frais de locaux sont composés des locations et les charges relatives de la Croix-Rouge sur les sites de Lausanne, Morges, Nyon, Yverdon, Vevey et Aigle pour un montant de CHF 621'558.70 (CHF 623'700.- en 2018).

**◦ Frais de d'assurance véhicule**

La Croix-Rouge vaudoise bénéficie d'une police d'assurance véhicule nationale auprès d'Allianz Suisse, coordonnée par la Croix-Rouge suisse, concernant la circulation routière. L'Association Cantonale vaudoise verse une prime de 4.70 cts par kilomètre effectué à la Croix-Rouge suisse.

En 2019, le nombre de kilomètres parcourus par l'ensemble des collaborateurs est de 489'552.79 (495'681 en 2018).

**◦ Frais de publicité et de relations publiques**

La campagne des Personnalités et Valeurs a été lancée durant le printemps 2019. Une trentaine de personnalités du canton se sont engagés auprès de notre Institution. La prestation « Aide aux déplacements » a été promue en fin d'année. Nous avons également publié des annonces et effectué des publipostages et avons été présents sur quelques stands ou lors de diverses manifestations. Toutes ces actions ont pour but de valoriser l'étendue de nos activités afin de les faire connaître et reconnaître par les instances étatiques et la population.

**◦ Autres frais d'exploitation**

L'Association Cantonale vaudoise reverse à la Croix-Rouge suisse une cotisation annuelle calculée en fonction du nombre d'habitants du Canton de Vaud.

En 2019, cette dernière est de CHF 23'793.85 (CHF 23'545.- en 2018), ainsi que des cotisations pour CHF 27'444.95 (CHF 32'564.- en 2018) à diverses associations poursuivant des buts similaires.

Les autres frais d'exploitation correspondent principalement aux charges de téléphone, d'affranchissement et de matériel bureautique pour un montant de CHF 132'927.11 (CHF 137'028.- en 2018), aux honoraires de tiers (y c. prestations de la fiduciaire) pour CHF 25'164.00 (CHF 31'418.- en 2018), les frais correspondants à l'organisation de l'assemblée générale et des rapports annexes pour CHF 7'399.95 (CHF 7'312.- en 2018) y c les frais d'envois), le solde correspondant à la maintenance et aux interventions concernant le réseau informatique ainsi que la location des serveurs pour CHF 244'851.80 (CHF 230'279.- en 2018).

**17) Résultat financier :**

La Croix-Rouge vaudoise a réalisé une plus-value de CHF 118'777.18 sur le portefeuille de titres (moins-value non réalisée en 2018 de CHF 71'741.-) et une plus-value de CHF 34'208.28 sur le dépôt de métaux précieux (moins-value non réalisée de CHF 1'232.- en 2018).



Les intérêts débiteurs et les frais relatifs aux comptes de liquidités se montent à CHF 18'622.22 (CHF 23'302.- en 2018) dont CHF 3'000.- concernent les intérêts sur le prêt de la Croix-Rouge suisse (CHF 3'000.- en 2018). Les produits sur placements et comptes de liquidités représentent un montant de CHF 8'459.35 (CHF 4'110.- en 2018).

#### 18) **Résultat exceptionnel :**

Les charges exceptionnelles concernent principalement, un ajustement d'un soutien de la Croix-Rouge suisse pour un projet de stratégie Aide surévalué en 2018 ainsi que des décomptes de chauffages d'années antérieures pour un total de CHF 9'602.83 (CHF 18'966.- en 2018).

En ce qui concerne les produits exceptionnels, il s'agit d'une redistribution de la taxe CO2 de la caisse de compensation, de l'excédent de provision de l'audit 2018, du produit de la collecte « Bô Noël » 2018, d'un décompte de chauffage en notre faveur ainsi que divers décomptes de l'année précédente pour un total de CHF 16'480.62 (CHF 106'563.- en 2018).

#### 19) **Tableau de financement :**

Le flux de fonds de l'activité d'exploitation a été positif durant l'exercice 2019 de CHF 860'715.51 (négatif de CHF 269'244.- en 2018), le flux d'activité d'investissement a été positif en 2019 de CHF 961'641.83 (négatif de CHF 47'018.- en 2018) et celui provenant de l'activité de financement, négatif de CHF 332'491.65 (positif de CHF 332'492.- en 2018).

La variation globale des liquidités est positive de CHF 1'489'865.69 (positive en 2018 de CHF 16'229.-).

#### 20) **Tableau de variation du capital :**

La perte de l'exercice de CHF 164'557.84 (CHF 347'986.- perte en 2018) a été prélevée sur le capital de l'organisation.

Les prélèvements ont été effectués d'une part sur les fonds affectés pour CHF 120'803.60 (CHF 301'230.- en 2018), sur les fonds liés de CHF 31'217.90 (CHF 125'493.- en 2018) et sur les fonds libres de CHF 395'960.50 (CHF 406'951.- en 2018).

La dotation aux fonds affectés durant l'année a été de CHF 365'760.00 (CHF 297'119.- en 2018), de CHF 3'000.00 pour les fonds liés (CHF 33'855.- en 2018) et de CHF 1'646'960.50 (CHF 396'781 en 2018) pour les fonds libres.

Les prélèvements des fonds affectés concernent les Secteurs Santé et Aide aux Familles, Social et Bénévolat ainsi que l'Administration.

#### 21) **Contrats de location :**

|                         | 2020<br>(1 an) | 2021 – 2024<br>(2 à 5 ans) |
|-------------------------|----------------|----------------------------|
| Leasing fax et machines | 10'257.35      | 712.95                     |
| Locaux                  | 537'811.20     | 1'896'046.80               |

#### 22) **Evénements postérieurs à la date du bilan :**

On ne rapporte aucun événement significatif ultérieur à la date de clôture de l'exercice susceptible d'avoir une incidence sur les comptes 2019.



<sup>23)</sup> **Charges administratives :**

Selon la SWISS GAAP RPC21, doivent être présentées les charges administratives et les charges de collecte de fonds et de publicité générales.

A cet effet, la méthodologie ZEWO a été appliquée.

| Charges de projets ou de prestations                  | en CHF | 2019         | 2018         |
|-------------------------------------------------------|--------|--------------|--------------|
| Total                                                 |        | 5 356 049.27 | 5 554 999.17 |
| Charges de collecte de fonds et de publicité générale | en CHF | 2019         | 2018         |
| Total                                                 |        | 711 440.08   | 715 554.62   |
| Charges administratives                               | en CHF | 2019         | 2018         |
| Total                                                 |        | 1 561 364.81 | 1 543 570.83 |

C. Wick/D. Martino Mars 2020





# Rapport de performance

## Généralités

La « Croix-Rouge vaudoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse » est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Elle est inscrite au Registre du Commerce depuis le 15 juin 2012.

Il s'agit d'une Association cantonale au sens des statuts de la Croix-Rouge suisse, dont elle est membre actif. Elle a pour but d'accomplir les tâches humanitaires prévues par les statuts de la Croix-Rouge suisse, conformément aux Principes Fondamentaux de cette dernière et elle reconnue comme œuvre d'entraide et d'utilité publique.

Elle assure en particulier, sur le territoire et au niveau cantonal :

- l'exécution des décisions prises par les organes faïtiers de la Croix-Rouge suisse;
- la coordination des décisions et des actions entreprises, notamment dans les domaines sociaux et médico-sociaux;
- des activités propres, notamment d'aide aux jeunes parents, aux personnes âgées et en faveur de l'enfance défavorisée;
- la gestion d'un Secteur Formation, spécialement pour les métiers de la santé, de l'aide à la famille et du bénévolat;
- la collaboration avec d'autres Organisations de la Croix-Rouge suisse et des Institutions poursuivant des buts similaires.

La Croix-Rouge vaudoise se veut présente sur l'ensemble du territoire vaudois et la majorité de ses prestations sont aujourd'hui proposées sur l'entier du Canton.

Ses organes sont les suivants :

- l'Assemblée Générale : représentée par les membres de l'Association cantonale vaudoise;
- le Comité : composé de dix membres au moins, élus à la majorité par l'Assemblée générale, pour trois ans et rééligibles pour trois mandats au plus;
- l'Organe de révision : représenté pour l'exercice 2019 par la Fiduciaire Fidacor SA.

## Ses engagements

La Croix-Rouge vaudoise concentre l'entier de ses activités en faveur de la population locale.

Son action repose sur le travail de bénévoles motivés et formés, de collaborateurs professionnels et qualifiés ainsi qu'avec le soutien de ses membres et donateurs.

La Croix-Rouge vaudoise est financièrement indépendante de la Croix-Rouge suisse. Ses ressources se composent des dons de ses membres et donateurs, du soutien de certaines entreprises et de subventions des Pouvoirs publics pour des activités bien précises.

## Sa mission

Est orientée sur 3 axes principaux :

- Protéger la vie;
- Promouvoir la santé;
- Préserver la dignité humaine.





## Ses activités

Se déroulent dans les domaines de :

- l'aide;
- l'intégration sociale;
- la santé;
- la formation.

## Sa préoccupation

Traduire au quotidien l'application des Principes Fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge pour guider ses actions et accomplir sa mission :

- en concentrant ses forces sur des domaines dans lesquels elle est reconnue pour ses capacités;
- en privilégiant la qualité par rapport à la quantité;
- en connaissant et en comprenant la réalité locale, ce qui lui permet de concevoir des programmes adéquats et de répondre précisément à ces besoins;
- en recourant au bénévolat pour l'aider à accomplir sa tâche d'entraide;
- en mettant à disposition de la population les ressources humaines et financières qui lui sont confiées.

## Son souhait

L'idéal humanitaire qu'elle souhaite transmettre doit permettre à la population de soutenir sa mission et de s'identifier à l'esprit qui l'anime.

## Sa structure

- **La Direction**

Directeur : **M. Daniel Drainville**

Directrice adjointe : **Mme Carine Wick**

Responsable du Service « Fundraising » et membre de la Direction : **Mme Nathalie Schaer**

- **Le Domaine Administratif**

Directrice adjointe : **Mme Carine Wick**

- **Le Domaine Support institutionnel**

Responsable des Ressources Humaines : **Mme Sandrine Gély-Richard**

Responsable de la Gestion de projets : **M. Paul Milliet**

Responsable des « Events » et Promotion : **M. Guy Borel**

Les activités de la Croix-Rouge vaudoise sont regroupées au sein de trois Secteurs :

- **Le Secteur Social et Bénévolat**

Co-Responsables : **Mme Muriel Cuendet Schmidt** et **M. Stéphane Ballaman**

De l'aide d'urgence à la lutte contre l'exclusion, les actions de solidarité sont nombreuses. Toutes ont pour objectif de créer des ponts entre les gens et de renforcer ainsi la responsabilité collective en faveur des plus démunis.

Le bénévolat peut prendre des formes variées, adaptées à tous les contextes de disponibilité, de statut social et de compétences et c'est ainsi qu'il peut proposer des activités régulières ou au contraire ponctuelles. L'essentiel demeurant de pouvoir offrir à ceux qui en ont besoin les forces et les disponibilités de ses bénévoles à travers des gestes humanitaires dont la société a tant besoin.



- **Le Secteur Santé et Aide aux Familles**

Responsable : **Mme Lelia Trezzini**

Ce Secteur est là pour soutenir toutes les familles. Des situations de vie courantes comme le recours à un/une Baby-Sitter aux situations d'urgence comme pour la prestation de Garde d'Enfants-Malades ou Parent-Rescousse, notre équipe est à l'écoute de vos besoins et se déplace pour y répondre. Le personnel engagé dans les situations à domicile peut intervenir 7 jours sur 7.

En outre, il existe la Garderie « Les Koalas », qui est une structure d'accueil pour la petite enfance, faisant partie du Réseau de Lausanne (Réseau-L), répondant au cadre de référence du Service de la Protection de la Jeunesse (SPJ). Elle accueille les enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école enfantine.

- **Le Secteur Formation**

Responsable : **M. Quentin Rime**

Dans une société comme la nôtre, caractérisée par sa complexité et son évolution rapide, il s'avère toujours plus important de se former au cours de sa vie. Pour répondre à cette nécessité, le Secteur Formation dispense des cours dans le domaine de la promotion de la santé en parcourant les différentes étapes de l'existence, de la petite enfance au très grand âge.

La promotion de la santé rend les personnes capables de veiller à leur bien-être et les encourage à agir de manière responsable vis-à-vis d'eux-mêmes et des autres.

La formation destinée aux adultes apporte un soutien aux personnes qui la suivent, en leur permettant d'assumer les différentes situations qu'elles doivent affronter et de participer au façonnement de leur environnement aussi bien privé que professionnel.

- **Collaborateurs :**

61 collaborateurs (44.72 EPT) au 31 décembre 2019

43 Assistantes Croix-Rouge sur l'exercice 2019 (6.78 EPT)

19 collaborateurs externes (1.40 EPT) travaillant sous mandats ponctuels, principalement pour le Secteur Formation et la Garderie « Les Koalas ».



## SECTEUR SOCIAL & BENEVOLAT

Le Secteur Social & Bénévolat (SOB) offre une large palette de prestations à la population qui couvre une partie des besoins d'un individu tout au long de sa vie, de l'enfance au grand âge. Les domaines d'intervention sont :

- le maintien à domicile et l'intégration sociale;
- l'insertion sociale et professionnelle;
- l'aide aux personnes en situation de précarité.

L'objectif de ce rapport est de fournir quelques éléments statistiques relatifs au bénévolat, aux domaines du maintien à domicile et de l'intégration professionnelle.

Le bénévolat fait partie de l'ADN de la Croix-Rouge vaudoise. En 2019, 186 nouveaux bénévoles ont rejoint les prestations du domaine du maintien à domicile et de l'intégration sociale ainsi que celui de l'aide aux personnes en situation de précarité. Durant la même année, 816 bénévoles ont été actifs au cœur de toutes nos activités régulières et ponctuelles.

Les bénévoles engagés durant l'année 2019 sont répartis dans les activités de la manière suivante :

- 148 pour le Service d'aide et d'accompagnement;
- 17 pour le Service des transports Croix-Rouge;
- 14 pour la prestation La Chaise Rouge;
- 5 pour le magasin de vêtements de seconde main Au Fil Rouge à Aigle;
- 2 pour la prestation Vivre Ici à Payerne.



Le pic de l'année 2012 correspond à la période de développement du projet de La Chaise Rouge. Celui de l'année 2014 correspond au développement du Service d'aide et d'accompagnement et à la mise en œuvre du nouveau domaine support au sein du SOB qui concentrait notamment les activités de marketing. La baisse du taux de recrutement de 2019 est multifactorielle : départ et arrivée au sein de l'équipe, absences pour cause d'arrêt maladie, baisse du taux d'engagement bénévole en Suisse : [https://sgg-ssup.ch/files/content/Webseiteninhalte/C\\_Freiwilligkeit/3\\_Freiwilligenmonitor/FR%20Grafiken/Abb1a\\_2016\\_fr.pdf](https://sgg-ssup.ch/files/content/Webseiteninhalte/C_Freiwilligkeit/3_Freiwilligenmonitor/FR%20Grafiken/Abb1a_2016_fr.pdf)



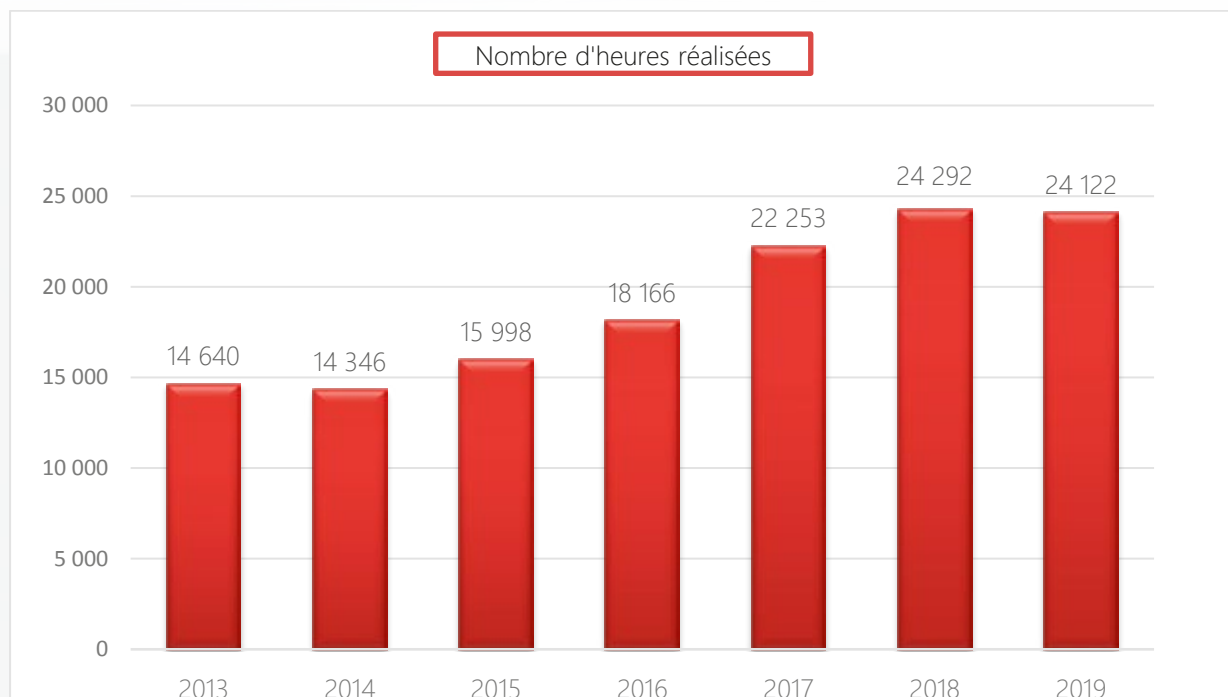
## Le Service d'aide et d'accompagnement

Les prestations accomplies par les bénévoles du Service d'aide et d'accompagnement relèvent de l'appui dans les activités quotidiennes pour les personnes âgées, isolées ou à mobilité réduite. Elles couvrent des besoins en matière de services et des besoins relationnels :

- **assistance aux courses et repas**  
faire les courses ou accompagner aux courses, aider à confectionner et partager un repas, aider au tri et au recyclage des déchets, vider la poubelle, chercher le courrier, etc.
- **accompagnement aux loisirs**
  - à domicile : présence, discussion, lecture, jeux, initiation à l'informatique, etc.
  - à l'extérieur : accompagner à un rendez-vous, se promener, boire un café, sortir au musée, au cinéma, au théâtre, au restaurant, etc.
- **relève bénévole pour proches aidants**  
les activités décrites ci-dessus s'appliquent également dans le cadre de cette prestation.
- **aide aux déplacements** (*nouvelle prestation disponible dès décembre 2019*)  
accompagner et sécuriser la personne lors de déplacements en transports publics, tout en fournissant des explications sur le réseau ou sur l'achat du titre de transport.

L'intervention bénévole est centrée sur les notions d'échange, de partage, d'interactivité, de soutien et d'accompagnement. En 2019, 462 intervenants ont réalisé 24'122 heures bénévoles auprès de 559 bénéficiaires sur l'ensemble du canton de Vaud. La répartition des heures est la suivante :

- 494 heures pour le Chablais;
- 2'016 heures pour la Riviera;
- 15'633 heures pour la région de Lausanne;
- 3'921 heures pour la Côte;
- 2'058 heures pour le Nord vaudois et la Broye.

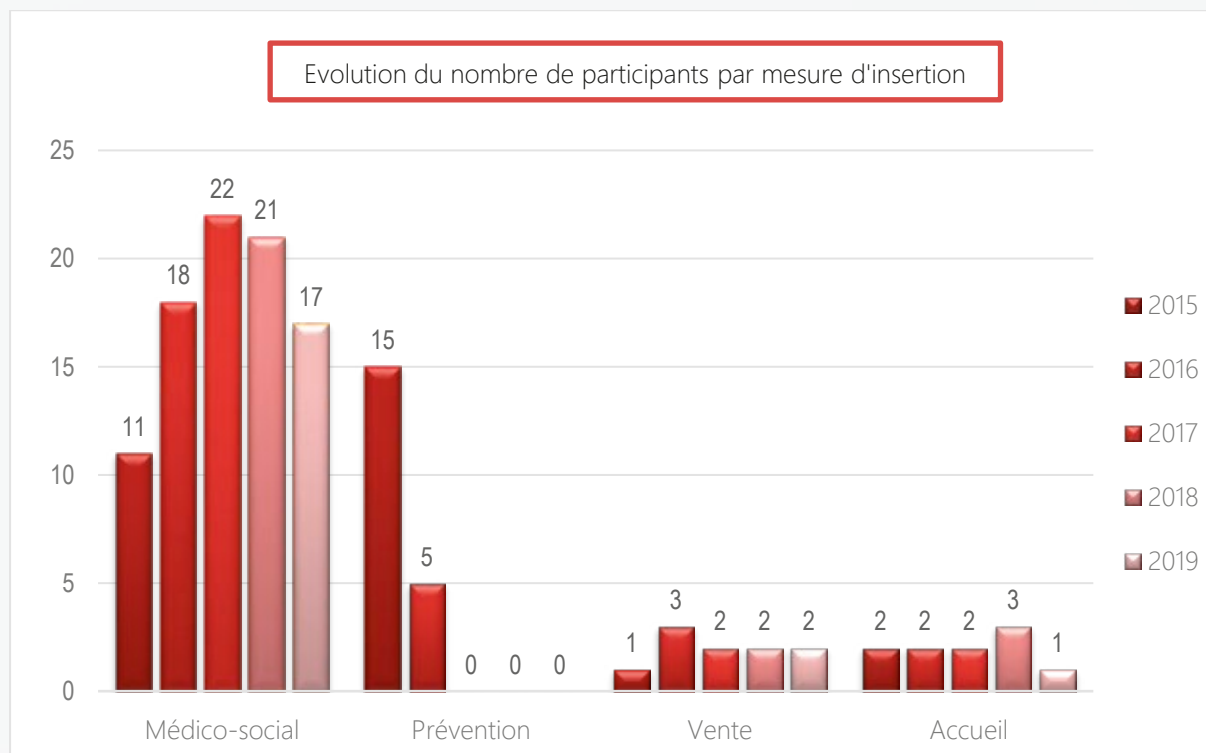




## Insertion sociale et professionnelle

Nous proposons différentes mesures d'insertion sociale et professionnelle au sein du SOB, réparties entre les secteurs professionnels :

- du médico-social (assistant familial et assistant socio-éducatif);
- de la vente (gestionnaire de commerce de détail);
- de l'accueil (réceptionniste).



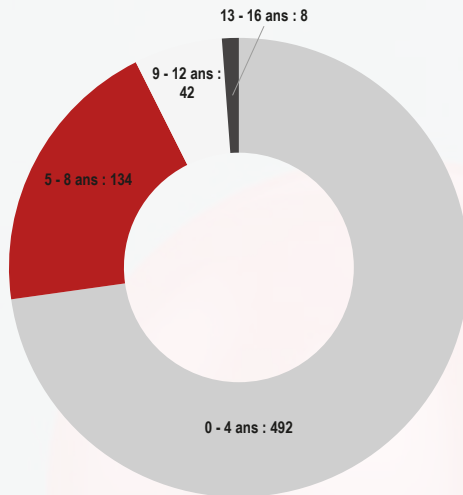
\* Arrêt des offres dans le secteur de la prévention (assistant de prévention) en 2017



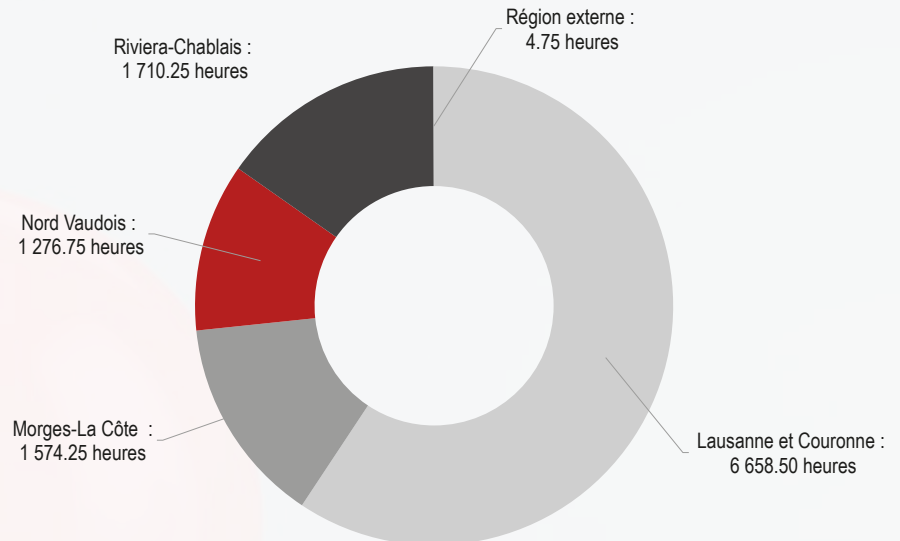
## SECTEUR SANTE ET AIDE AUX FAMILLES

### Garde d'Enfants Malades (GEM) - Parents-Rescousse (PR) - Relève Parentale (RP) - Trait d'Union (TU)

676 enfants : répartition par catégories d'âge



11'224.50 heures : répartition par régions



#### Garde d'Enfants Malades (GEM)

Le Service de Garde d'Enfants Malades est conçu pour répondre aux besoins des parents qui doivent s'absenter pour aller travailler et qui ne savent pas à qui confier leur enfant malade. La moyenne est de 7 heures par mission. En 2019, la Garde d'Enfants Malades comptabilise 4'586.25 heures, soit une baisse de 3.5% par rapport à 2018. Nous sommes intervenus 628 fois et avons accompagné 316 familles pour 376 enfants.

#### Parents-Rescousse (PR)

Le Service Parents-Rescousse est conçu pour répondre aux besoins d'urgence des parents malades, momentanément indisponibles ou traversant des difficultés personnelles et qui ne savent pas à qui confier la garde de leurs enfants. Le but est d'assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant au sein de sa famille. En 2019, Parents-Rescousse enregistre 5'633.50 heures, soit une baisse de 11% par rapport à 2018. Avec 830.50 heures, les conservations de grossesse et les naissances multiples représentent 15% du volume total des heures. Nous sommes intervenus 983 fois et avons accompagné 168 familles pour 271 enfants.

#### Relève Parentale (RP)

Le Service de Relève Parentale est né de contacts initiés en 2018 avec l'Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer (ARFEC). Il est conçu pour permettre à des parents, dont les enfants sont atteints du cancer, de pouvoir se ressourcer tout en s'assurant que leur enfant malade est sous bonne surveillance à la maison. Cette prestation est également destinée à prendre soin de la fratrie, particulièrement les petits, qui, parfois, passent des heures dans les hôpitaux en raison de la maladie de leur frère ou leur sœur. Nous avons initié les accompagnements en septembre 2019 et réalisé 68.25 heures. Nous sommes intervenus 22 fois et avons accompagné 2 familles pour 4 enfants (1 enfant malade et 1 enfant bien portant dans chacune des familles). Ces données chiffrées sont englobées dans les statistiques GEM et de PR ci-dessus.

#### Trait d'Union (TU)

Le Service Trait d'Union est conçu pour accompagner des enfants dans leur droit de visite à leur parent non gardien en cas de séparation ou de divorce difficile, et ce, pour permettre de restaurer ou de maintenir un lien. Le volume des heures fluctue en fonction du nombre d'Ordonnances reçues et des effectifs internes disponibles. De même, les distances kilométriques ont une influence sur le quota d'heures, les temps de déplacements étant comptabilisés. Nous avons reçu 32 Ordonnances en 2019, contre 29 en 2018. Nous sommes intervenus 202 fois et avons accompagné 23 familles pour 29 enfants. Nous avons parcouru 11'411 kilomètres, soit une moyenne de 56 km par mission.

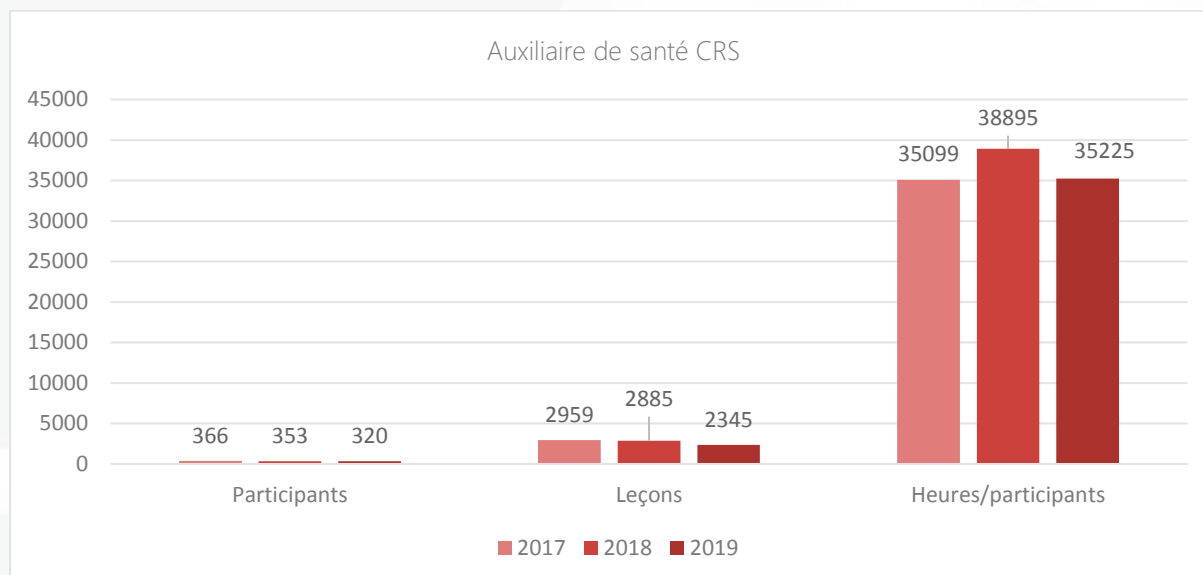


## SECTEUR FORMATION

Le secteur formation de la Croix-Rouge vaudoise propose différentes formations destinées au tout public ainsi qu'aux professionnels, dans les domaines Médico-social, Petite Enfance, Promotion de la Santé et Santé et Sécurité au travail. Les formations proposées touchent tous les âges de la vie, de la petite enfance à l'âge avancé; elles se veulent ancrées dans la réalité du terrain, facilement applicables dans la pratique et courtes, ce qui représente une haute valeur ajoutée pour les participants. La qualité des prestations est garantie par le label eduQua, lequel a été renouvelé en 2018.

### Auxiliaire de santé CRS

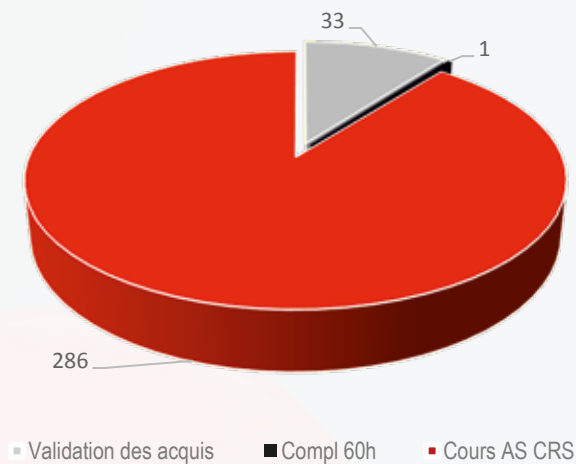
Les auxiliaires de santé représentent une part importante (environ 70 %) du personnel soignant dans les établissements médico-sociaux du canton de Vaud. Cette formation permet - après 120 heures de cours - d'accéder au monde du travail et d'exercer sur le terrain en possession des outils indispensables pour pratiquer dans le domaine des soins; il s'agit pour certains d'une reconversion professionnelle, d'un premier emploi ou encore d'une mesure d'insertion. Face aux enjeux grandissants et spécifiques de la santé communautaire, cette formation permet également de répondre à la demande croissante des « acteurs » du domaine de la santé d'engager du personnel formé et compétent.



Comme le démontre le graphique ci-dessus, l'exercice 2019 a vu le nombre de participants ainsi que de leçons diminuer. Néanmoins, il est bon de souligner que les heures/participants, n'ont pas drastiquement varié (l'année 2018 mise à part). La variation tient d'une part au fait que nous avons traité passablement de validations des acquis par le passé et que ces dernières ne capitalisent que 5 heures par participant. D'autre part, le « Complément 60 heures » - qui représentait également un nombre non négligeable de participants - s'est terminé au 31.12.18 (les compétences et techniques ayant fortement changés, l'existence d'une telle formation ne faisait plus sens pour les personnes détentrices d'un ancien certificat d'auxiliaire de santé CRS). L'année 2019 a permis aux différents prestataires de la formation d'auxiliaire de santé, dans le canton de Vaud, de se réunir afin d'évaluer la possibilité de valider certaines compétences de la formation en vue de l'obtention de l'attestation de formation professionnelle (AFP) d'aide en soins et accompagnement (ASA). Cette table ronde, soutenue par l'Etat de Vaud et l'OrTra Santé-Social Vaud, permet de faciliter l'accès à une formation qualifiante dès l'obtention du certificat d'auxiliaire de santé.



Certificats délivrés en 2019 : 320

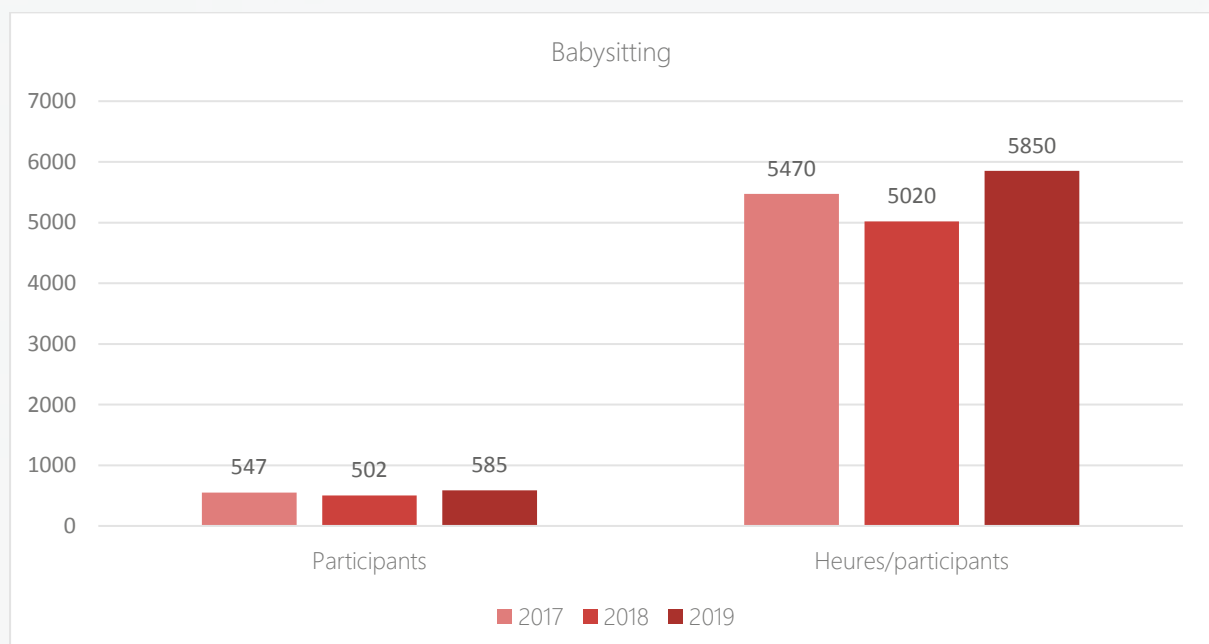


## Babysitting

Notre formation, dispensée par notre équipe de formatrices, infirmières et expertes de la Petite enfance, aborde les besoins fondamentaux de l'enfant et apprend les gestes essentiels et l'attitude à adopter en cas de difficulté. En suivant ce cours, le ou la Baby-Sitter pourra acquérir des connaissances qui lui seront utiles dans l'exercice de cette activité, ainsi que dans sa vie familiale présente et future. Il/Elle aura bénéficié de précieux conseils et pu mettre en pratique des notions théoriques grâce à notre matériel de puériculture actuel et complet.

A l'issue du cours, les personnes qui auront reçu une attestation pourront faire acte de candidature auprès du Service de Baby-Sitting du Secteur Santé et Aide aux Familles de la Croix-Rouge vaudoise, une garantie également pour les parents de faire appel à une personne de confiance par le biais de nos services.

Nos cours sont dispensés dans trois emplacements répartis dans le canton : à Lausanne, Yverdon-Les-Bains et Vevey. Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2019, nous avons déplacé les cours de Vevey dans le nouvel Espace Santé Rennaz. Cette formation rencontre un vif intérêt chaque année et ce ne sont pas moins de 585 jeunes dès 14 ans qui se sont inscrits aux 40 cours qui ont été donnés par la Croix-Rouge vaudoise.

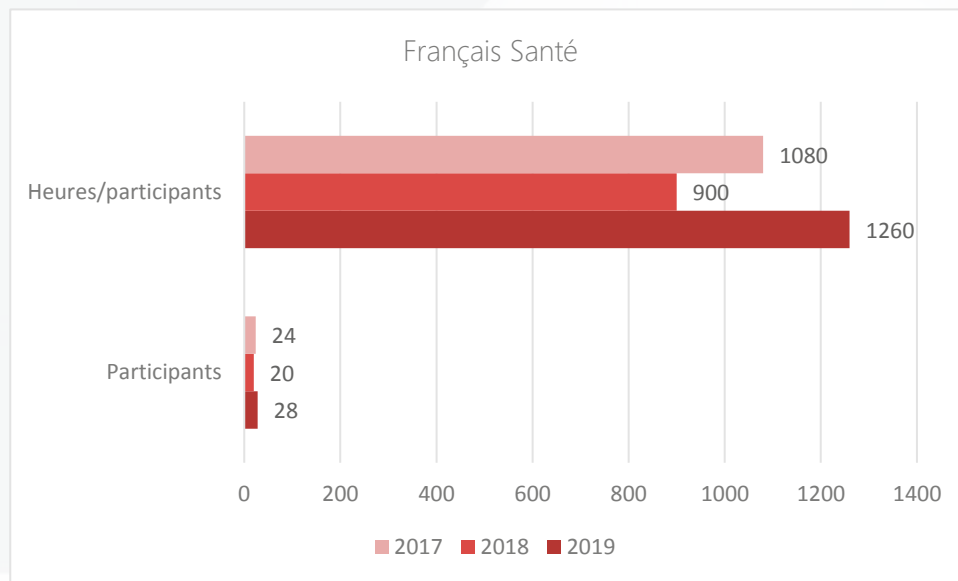






## Français Santé

Cette formation, lancée à l'automne 2017, permet aux participants de consolider leurs connaissances dans le domaine du français, principalement à l'écrit, en abordant des thématiques liées à la santé et le vocabulaire s'y référant. Une plus-value essentielle dans l'exercice de leur activité professionnelle dans le domaine de la santé. La réussite de cette formation dispense également les personnes désireuses de suivre le cours auxiliaire de santé CRS du test d'admission. En nous inspirant du retour des participants de l'exercice 2018, nous avons procédé, en 2019, à un cours « pilote », appelé *Express* dont le but était de réduire la durée de formation, initialement planifiée à 15 semaines, pour la ramener à 3 semaines. Les résultats du groupe à cette formation nous ont permis d'ajuster ce cours dès 2020, notamment en termes de durée. Le cours sur 15 semaines, à raison de 3 heures hebdomadaires, était en effet trop long et le projet pilote trop court. Il a donc été décidé que le cours aurait lieu sur 8 semaines en 2020 en répartissant 6 heures de formation hebdomadaire et l'examen final en dernière semaine.





## Nos principaux partenaires

Nous tenons à remercier les différents partenaires qui soutiennent et participent au développement des prestations de notre Institution.

**Le Service de la Protection de la Jeunesse (SPJ)**, compétente en matière de prévention secondaire dans le domaine socio-éducatif, au sens des articles 11a de la ProMin et 12a de la RLProMin, pour son soutien :

- aux prestations « **Parents Rescousse** », destinées aux mineurs nécessitant une prise en charge en cas d'empêchement parental de courte et moyenne durée;
- aux prestations « **Trait d'Union** », destinées aux enfants de parents séparés ou divorcés en vue de l'exercice de leur droit aux relations personnelles. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le suivi de la prestation « **Trait d'Union** » a été transféré à l'Unité de pilotage des prestations éducatives contractualisées (UPPEC).

En 2019, une démarche de révision de la Politique socio-éducative en matière de protection des mineurs (PSE ProMin) a été initiée. Les prestations accompagnant des droits de visite font partie intégrante de cette politique.

**La Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE)**, qui s'inscrit dans le cadre de la mission légale, prévoyant entre autre le développement de l'accueil d'urgence, relative à la prise en charge en urgence des enfants malades, selon la loi et le règlement de la fondation sur l'accueil de jour des enfants, pour sa contribution :

- aux prestations de « **Garde d'Enfants Malades** », destinées aux enfants des habitants d'une commune ou d'une entreprise, membres d'un réseau d'accueil reconnu par la FAJE;
- à la prise en charge partielle de la masse salariale des éducatrices de la **Garderie « Les Koalas »**.

**Le Bureau Cantonal pour l'Intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)**, selon le nouveau programme d'intégration cantonal développé en partenariat avec le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), pour son soutien :

- à la prestation « **Vivre ici** », prestation bénévole visant une intégration facilitée des primo-arrivants de la commune de Payerne, par un accompagnement social individualisé.

**La Direction Générale de la Santé (DGS)**, sur la base des objectifs du Rapport du Conseil d'Etat sur la politique de santé publique du canton de Vaud, pour leur soutien :

- à la formation d' « **Auxiliaire de Santé Croix-Rouge suisse** » (ASCRS) de 120h, la « **Validation des Acquis** ». En 2019, le cours « **Français Santé** » permettant d'accéder au cours d'ASCRS, a été également reconnu.

**La Direction de l'Insertion et des Solidarités (DIRIS)**, pour sa contribution :

- aux Services d' « **Aide et d'Accompagnement** », pour les prestations accomplies à domicile, par des bénévoles, afin de favoriser le maintien à domicile et préserver l'autonomie et l'intégration sociale, tant en matière de service que des besoins relationnels;
- au Service de « **Transports** », pour son activité en lien avec le transport de personnes à mobilité réduite réalisé par des bénévoles;
- au Service de la « **Chaise Rouge** », qui offre un accompagnement personnalisé, par des bénévoles formés aux différents types de handicap, afin de permettre la réalisation d'activités de loisirs ou culturelles;
- ainsi qu'aux « **Proches Aidants** », dans le programme cantonal, visant à renforcer le soutien aux proches qui entourent à domicile des personnes de tous les âges, atteintes dans leur santé, en situation de handicap, malades ou en fin de vie.



**Le Service de l'Emploi (SDE)**, par délégation des besoins en mesures et sur la base des informations fournies par le marché du travail :

- à la formation d' « **Auxiliaire de santé Croix-Rouge suisse** » de 120h, et la « **Validation des acquis** ». Sur la base des besoins transmis, la Croix-Rouge vaudoise adapte, si nécessaire, les processus en mettant tout en œuvre pour assurer une augmentation de l'aptitude au placement.

**La Ville de Lausanne**, pour le financement :

- des prestations d'accueil extrafamilial, pour les enfants de la **Garderie « Les Koalas »**, faisant partie du Réseau-L, accueillant les enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école enfantine ainsi que
- pour le Service de « **Garde d'Enfants Malades** », destiné aux habitants de la Commune de Lausanne.

**La Ville de Nyon**, pour son soutien :

- au Service de « **Garde d'Enfants Malades** », destiné aux habitants de la Commune de Nyon.

**La Ville d'Yverdon**, pour sa participation :

- au Service « **Parents Rescousse** », destiné aux habitants de la Ville d'Yverdon.

**La Commune d'Epalinges**, pour le financement :

- du Service de « **Transports** », destiné aux habitants de la Commune d'Epalinges.

**Les autres Communes** du Canton, pour leurs différents soutiens à l'ensemble des activités de notre Association.

**L'Office fédéral des Assurances Sociales (OFAS)**, selon l'article 101 bis de LAVS, pour son soutien :

- aux différentes tâches que la Croix-Rouge accomplit en faveur des personnes âgées, afin de renforcer leur autonomie, leurs contacts sociaux et leur intégration.

De nouvelles négociations ont été menées avec l'OFAS en 2017 pour le renouvellement d'un contrat de subventionnement dans le domaine de l'aide à la vieillesse, pour les années 2018 à 2021. Les personnes particulièrement défavorisées restent une priorité pour l'OFAS.



A l'Assemblée Générale  
ordinaire des membres  
de la Croix-Rouge vaudoise, Association  
cantonale de la Croix-Rouge suisse  
à Lausanne

N /réf. : SD/za

Morges, le 19 mars 2020

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Croix-Rouge vaudoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.



Fidacor SA

S. Del Sordo

Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Z. Allouza

Expert-réviseur agréée

- Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement,  
tableau de variation du capital et annexe)  
- Rapport de performance





## Label de qualité ZEWO ([www.zewo.ch](http://www.zewo.ch))

La Fondation **ZEWO** est le service de certification suisse des organisations d'utilité publique collectant des dons.

Son but est d'assurer la transparence et la loyauté sur le marché des dons en Suisse.

Elle audite les organisations d'utilité publique et vérifie que celles-ci utilisent les dons de manière consciencieuse.

Elle accorde un label de qualité à celles qui respectent ses exigences. En outre, elle fournit également des renseignements importants au sujet des dons.

Le label de qualité atteste :

- d'un usage conforme au but, économique, éthique et performant des dons;
- d'informations transparentes et de comptes annuels significatifs (standards);
- de structures de contrôle indépendantes et appropriées;
- d'une communication sincère et d'une collecte équitable des fonds.

Pour répondre aux exigences du label de qualité **ZEWO**, la Croix-Rouge vaudoise applique les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, notamment Swiss GAAP RPC21, qui s'appliquent à toutes les organisations certifiées **ZEWO**.

Le rapport doit être établi selon le principe de l'image fidèle, les autres recommandations Swiss GAAP RPC devant dès lors être appliquées.

Sont considérées comme des « organisations à but non lucratif » au sens de la Swiss GAAP RPC 21, toutes les organisations qui fournissent des prestations d'intérêt général indépendamment d'une prestation de tiers. La principale caractéristique est qu'un nombre indéterminé de donateurs n'est pas identique aux bénéficiaires des prestations. L'application de cette recommandation doit constituer un signe de qualité et améliorer la transparence. Cet objectif est notamment atteint au travers d'une des obligations de consolidation, de la présentation de la variation des fonds à utilisation prédéfinie, de la publication des informations relatives aux frais administratifs ou encore de la rémunération des organes dirigeants.